

Nice : Tous-tes devant le tribunal contre l'extrême droite et les violences policières

7 septembre 2020



LE 7 SEPTEMBRE, TOU.TE.S DEVANT LE TRIBUNAL DE NICE CONTRE L'EXTRÊME DROITE ET LES VIOLENCES POLICIERES !

Jeudi 9 mai 2019 à Nice, à la fin d'une manifestation syndicale contre la casse des services publics qui s'était déroulée de manière très calme, 4 militant.e.s (Solidaires, FSU) ont été violemment interpellé.e.s et mis.es en garde à vue pendant 24h sans raison. Alec, Dany (Solidaires étudiant.e.s), Delphine et Olivier (professeur d'histoire géographie au lycée Calmette) sont alors accusé.e.s de violence, outrage et/ou rébellion. Les témoignages concordants ainsi que les images et vidéos prises ce jour là montrent pourtant à quel point ces accusations sont sans fondements.

Alors pourquoi ? Parce que des policier.e.s du syndicat Alliance n'ont pas apprécié de se voir signifier qu'ils n'étaient pas les bienvenu.e.s dans la manifestation. Personne n'ignore, en effet, que les positions de ce syndicat le rapprochent plus de l'extrême-droite que du mouvement syndical...

Ces policier.e.s, qui n'étaient pas en service, sont alors venu.e.s provoquer à l'intérieur du cortège sans succès puis ont sollicité leurs collègues en service pour procéder à ces arrestations brutales et injustifiées en fin de manifestation.

Cette pratique a été observée dans d'autres villes où le syndicat Alliance, en infiltrant les cortèges, a provoqué le désordre et guidé des interpellations.

En plus d'être convoqué.e.s devant le tribunal correctionnel, nos camarades ne sont pas sorti.e.s indemnes de ce séjour injustifiable en geôle ni de la violence de leur arrestation : elle.lx portent des séquelles physiques et psychologiques importantes. Olivier a subi de la part des policier.e.s plaquage ventral et étranglement qui lui ont valu 10 jours d'ITT !

Ces violences s'inscrivent dans le cadre d'une politique délibérée des autorités d'atteinte au droit de manifester, droit pourtant garanti par la déclaration des droits de l'homme et du citoyen mais qui, depuis quelques temps, est régulièrement bafoué par le gouvernement, qui cautionne l'usage de la force illégitime, afin de décourager le peuple d'occuper la rue pour protester contre une politique anti-sociale et de dynamitage des services publics.

La FSU 06 et Solidaires 06 :

- condamnent avec la plus grande fermeté ces **dérives autoritaires** qui actent le **recul des libertés syndicales, des libertés d'opinion et de manifestation**,
- dénoncent les pratiques provocatrices et les **positions d'extrême droite du syndicat Alliance**,
- s'insurgent contre les **violences policières**, les arrestations arbitraires, les conditions de détentions incommensurables de nos camarades ainsi que leur convocation totalement injustifiée devant le tribunal,
- appellent à participer massivement au **rassemblement de soutien devant le Palais de Justice de Nice le lundi 7 septembre 2020 à partir de 13h**, jour de leur procès face à Alliance.

Ce gouvernement incarne plus que jamais le slogan « police partout, justice nulle part ».

Cette répression ne nous fera pas taire !

- Des préavis de grève pour le 7 septembre ont été déposés dans l'Education Nationale et dans la fonction publique Territoriale
- Hébergements gratuits et gratuits
- Vous pouvez les soutenir en envoyant des vos dons par chèque à l'ordre de la Ligue des Droits de l'Homme 06, mention « pour le droit à manifester » 12 place Cortolain, 06100 Nice



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN
COMMUNIQUÉ

Union
Syndicale
Solidaires 06

LE 7 SEPTEMBRE, TOU.TE.S DEVANT LE TRIBUNAL DE NICE CONTRE L'EXTRÊME DROITE ET LES VIOLENCES POLICIERES !

Jeudi 9 mai 2019 à Nice, à la fin d'une manifestation syndicale contre la casse des services publics qui s'était déroulée de manière très calme, 4 militant.e.s (Solidaires, FSU) ont été violemment interpellé.e.s et mis.es en garde à vue pendant 24h sans raison.

Alec, Dany (Solidaires étudiant.e.s), Delphine et Olivier (professeur d'histoire géographie au lycée Calmette) sont alors accusé.e.s de violence, outrage et/ou rébellion.

Les témoignages concordants ainsi que les images et vidéos prises ce jour là montrent pourtant à quel point ces accusations sont sans fondements.

Alors pourquoi ? Parce que des policier.e.s du syndicat Alliance n'ont pas apprécié de se voir signifier qu'elle.il.s n'étaient pas les bienvenu.e.s dans la manifestation. Personne n'ignore, en effet, que les positions de ce syndicat le rapprochent plus de l'extrême-droite que du mouvement syndical...

Ces policier.e.s, qui n'étaient pas en service, sont alors venu.e.s provoquer à l'intérieur du cortège sans succès puis ont sollicité leurs collègues en service pour procéder à ces arrestations brutales et injustifiées en fin de manifestation.

Cette pratique a été observée dans d'autres villes où le syndicat Alliance, en infiltrant les cortèges, a provoqué le désordre et guidé des interpellations.

En plus d'être convoqué.e.s devant le tribunal correctionnel, nos camarades ne sont pas sorti.e.s indemnes de ce séjour injustifiable en geôle ni de la violence de leur arrestation : elle.il.s portent des séquelles physiques et psychologiques importantes. Olivier a subi de la part des policier.e.s plaquage ventral et étranglement qui lui ont valu 10 jours d'ITT !

Ces violences s'inscrivent dans le cadre d'une politique délibérée des autorités d'atteinte au droit de manifester, droit pourtant garanti par la déclaration des droits de l'homme et du citoyen mais qui, depuis quelques temps, est régulièrement bafoué par le gouvernement, qui cautionne l'usage de la force illégitime, afin de décourager le peuple d'occuper la rue pour protester contre une politique anti-sociale et de dynamitage des services publics.

La FSU 06 et Solidaires 06 :

- condamnent avec la plus grande fermeté ces **dérives autoritaires** qui actent le **recul des libertés syndicales, des libertés d'opinion et de manifestation**,
- dénoncent les pratiques provocatrices et les **positions d'extrême droite du syndicat Alliance**,
- s'insurgent contre les **violences policières**, les arrestations arbitraires, les conditions de détentions innombrables de nos camarades ainsi que leur convocation totalement injustifiée devant le tribunal,
- appellent à participer massivement au **[rassemblement de soutien devant le Palais de Justice de Nice le lundi 7 septembre 2020 à partir de 13h](#)**, jour de leur procès face à Alliance.

Ce gouvernement incarne plus que jamais le slogan « police partout, justice nulle part ».

Cette répression ne nous fera pas taire !

- Des préavis de grève pour le 7 septembre ont été déposés dans l'Éducation Nationale et dans la fonction publique Territoriale
- Hébergements militant.e.s possibles
- Vous pouvez les soutenir en envoyant des vos dons par chèque à l'ordre de la Ligue des Droits de l'Homme 06, mention « pour le droit à manifester » 12 place Garibaldi, 06300 Nice

• Emplacement : ré-agir ensemble > Mobilisations et actualités > Mobilisations locales et sectorielles >

• Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/Nice-Tous-te-devant-le-tribunal-contre-l-extreme-droite-et-les-violences>